



**PUBLICIS GROUPE ET SAPIENT OBTIENNENT
TOUTES LES AUTORISATIONS
RÉGLEMENTAIRES NECESSAIRES A
L'ACQUISITION PROPOSÉE**

PARIS – 4 février 2015 – **Publicis Groupe [Euronext Paris: FR0000130577, CAC40]** (« Publicis ») a annoncé aujourd'hui qu'il a obtenu toutes les autorisations réglementaires des autorités de la concurrence et autres autorisations nécessaires en relation avec l'offre publique de Publicis en vue de l'acquisition de la totalité des actions en circulation de Sapient pour un montant en numéraire de 25 USD par action (« l'Offre »). Comme précédemment annoncé, la période de revue (*waiting period*) obligatoire selon la législation américaine de la concurrence (*Hart-Scott-Rodino Antitrust Improvements Act*), telle que modifiée, a expiré et l'Offre a été approuvée sans condition par les autorités de la concurrence allemandes. De plus, les conditions liées aux démarches entreprises auprès des autorités gouvernementales américaines (*CFIUS* et *FOCI Mitigation Plan*), telles que définies dans l'offre publique d'achat datée du 12 novembre 2014, telle que modifiée, ainsi que dans les autres documents relatifs à l'Offre, ont été remplies.

L'Offre reste soumise à l'apport d'au moins la majorité des actions en circulation de Sapient ainsi qu'aux autres conditions prévues dans l'offre publique d'achat.

Publicis s'attend à la réalisation de l'Offre rapidement à la suite de son expiration prévue immédiatement après 23h59, heure de New York, le 5 février 2015, sous réserve de l'apport à l'offre de la majorité des actions et de la satisfaction des autres conditions prévues dans l'offre publique d'achat.

À propos de Publicis Groupe

Publicis Groupe [Euronext Paris FR0000130577, CAC 40] est l'un des premiers groupes mondiaux de communication. Le Groupe est présent dans tous les secteurs et les métiers : le numérique (DigitasLBI, Razorfish, Rosetta, VivaKi, Nurun), la publicité (BBH, Leo Burnett, Publicis Worldwide, Saatchi & Saatchi), les relations publiques, la communication institutionnelle et l'événementiel (MSLGROUP), l'achat d'espace et la stratégie média (Starcom MediaVest Group et ZenithOptimedia), la communication santé avec Publicis Healthcare Communications Group (PHCG) et enfin la production de contenus avec Prodigious. Le Groupe est présent dans 108 pays et compte environ 64 000 collaborateurs.

www.publicisgroupe.com | Twitter: @PublicisGroupe | Facebook: www.facebook.com/publicisgroupe | LinkedIn : Publicis Groupe | <http://www.youtube.com/user/PublicisGroupe> | *Viva la Difference!*

Contacts

Publicis Groupe

Peggy Nahmany	Communication Corporate	+ 33 (0)1 44 43 72 83	peggy.nahmany@publicisgroupe.com
Jean-Michel Bonamy	Relations Investisseurs	+ 33 (0)1 44 43 77 88	jean-michel.bonamy@publicisgroupe.com
Stéphanie Constand	Relations Investisseurs	+ 33 (0)1 44 43 74 44	stephanie.constand@publicisgroupe.com

Informations complémentaires

Le présent communiqué et les informations qui y figurent ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de l'acquisition ou de la vente d'actions. L'offre publique d'achat est effectuée selon un *Tender Offer Statement* prévu dans le *Schedule TO* déposé par Publicis auprès de la Securities and Exchange Commission ("SEC") le 12 novembre 2014. Sapient a déposé une déclaration de sollicitation/recommandation sur Formulaire 14D-9 relativement à l'offre publique d'achat le 12 novembre 2014. LES DOCUMENTS RELATIFS A L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT (Y COMPRIS UNE OFFRE D'ACHAT, UNE LETTRE DE TRANSMISSION S'Y RAPPORANT ET D'AUTRES DOCUMENTS RELATIFS A L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT) ET LA DECLARATION DE SOLLICITATION/RECOMMANDATION Y COMPRIS TOUT AVENANT OU SUPPLEMENT Y AFFERENT CONTIENNENT DES INFORMATIONS IMPORTANTES. LES DETENTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE SAPIENT SONT PRIÉS DE LIRE ATTENTIVEMENT CES DOCUMENTS CAR ILS CONTIENNENT DES INFORMATIONS IMPORTANTES QUE LES DETENTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE SAPIENT DOIVENT EXAMINER AVANT DE PRENDRE UNE DECISION RELATIVE A L'APPORT DE LEURS ACTIONS A L'OFFRE. L'offre d'achat, la lettre de transmission s'y rapportant et certains autres documents se rapportant à l'offre publique d'achat, ainsi que la déclaration de sollicitation/recommandation, sont mis à la disposition gratuitement à tous les détenteurs d'actions ordinaires de Sapient. Les documents de l'offre publique d'achat et la déclaration de sollicitation/recommandation seront disponibles gratuitement sur le site web de la SEC (www.sec.gov). Les documents d'offre ainsi que le *Sollicitation/Recommendation Statement* peuvent aussi être obtenus sans frais en contactant D.F. King & Co., Inc., l'agent d'information (*information agent*) pour l'offre publique, au numéro suivant : (866) 796-6860.

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives (y compris au sens du *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995) concernant Sapient, Publicis Groupe, l'opération envisagée et d'autres sujets. Ces déclarations peuvent envisager des objectifs, intentions et anticipations portant sur des plans, tendances, événements futurs, résultats d'opérations, conditions financières ou autres fondées sur des croyances actuelles des managements de Sapient et Publicis Groupe ainsi que sur les hypothèses faites par eux et l'information dont ils disposent actuellement. Les informations prospectives peuvent être accompagnées de mots tels que " viser ", " anticiper ", " croire ", " planifier ", " pourrait ", " serait ", " devrait ", " estimer ", " s'attendre à ", " prévoir ", " avenir ", " orientation ", " avoir l'intention ", " peut ", " sera ", " possible ", "

potentiel ", " prédire ", " projeter " ou des mots, phrases ou expressions comparables. Ces informations prospectives sont sujettes à divers risques et incertitudes, dont plusieurs échappent au contrôle des parties. Par conséquent, il ne doit pas être accordé une confiance indue à ces informations. Les facteurs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement de ces informations prospectives comprennent : le défaut d'apport à l'offre d'au moins 50% des actions ordinaires de Sapient, le défaut d'obtention des approbations réglementaires applicables en temps voulu ou autre ; le non-respect d'autres conditions suspensives à la réalisation de l'opération proposée ; le risque que les nouvelles activités ne soient pas intégrées avec succès ou que les sociétés combinées ne réalisent pas les économies de coûts, les synergies ou la croissance estimés, ou que ces bénéfices prennent plus de temps que prévu à se réaliser ; l'impossibilité de réaliser les avantages escomptés des opérations combinées ; les risques liés à des coûts d'intégration imprévus ; les pertes sur les achats média et les coûts de production engagés pour le compte des clients ; la réduction des dépenses des clients, des retards de paiement des clients et l'évolution des besoins de communication des clients ; l'incapacité à gérer les conflits d'intérêts potentiels entre ou propres aux clients ; les changements imprévus liés à des facteurs concurrentiels dans les industries de la publicité et du marketing ; la capacité d'embaucher et de retenir le personnel clé ; la capacité d'intégrer avec succès les activités des sociétés ; l'impact potentiel de l'annonce ou de la réalisation de l'opération proposée sur les relations avec des tiers, y compris les clients, les employés et les concurrents ; la capacité d'attirer de nouveaux clients et fidéliser les clients existants de la manière prévue ; la dépendance à l'égard de et l'intégration des systèmes de technologie de l'information ; les changements dans les législations et réglementations gouvernementales affectant les sociétés ; les conditions économiques internationales, nationales ou locales, ou les conditions sociales ou politiques qui pourraient nuire aux sociétés ou à leurs clients ; les conditions sur les marchés du crédit, les risques associés aux hypothèses que les parties font en relation avec les estimations comptables critiques et les procédures judiciaires des parties ; et les opérations internationales des parties, qui sont soumis aux risques de fluctuations des devises et au contrôle des changes. La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Ces facteurs doivent être examinés attentivement, ainsi que les autres risques et incertitudes qui affectent les activités des parties, y compris ceux décrits dans le rapport annuel de Sapient sur le formulaire *Form 10-K*, ses rapports trimestriels sur le formulaire *Form 10-Q*, ses rapports d'information permanente sur le formulaire *Form 8-K* et dans les autres éventuels documents déposés auprès de la *Securities and Exchange Commission* (la " SEC ") ainsi que ceux décrits dans les rapports annuels et Documents de Référence de Publicis Groupe et dans les autres éventuels documents déposés auprès de l'autorité française des marchés financiers (Autorité des marchés financiers ou " AMF "). Sauf si la loi applicable l'exige, les parties ne sont soumises à aucune obligation de mettre à jour ces informations prospectives.